

**Ministry of Education**  
900 Bay Street  
21st Floor, Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Telephone (416) 325-4030

**Ministère de l'Éducation**  
900, rue Bay  
21 étage, Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Téléphone (416) 325-4030



**2004: SB26**

## **NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Surintendantes et surintendants des affaires scolaires  
Secrétaires des administrations scolaires

**EXPÉDITEUR :** Drew Nameth  
Director  
Business Services Branch

**DATE :** Le 19 novembre 2004

**OBJET :** Proposition de modifications au règlement concernant  
l'amiante dans les chantiers de construction et dans les  
travaux de construction et de réparation (Règlement 838)

---

Je vous écris pour vous donner des renseignements sur les modifications que le ministère du Travail se propose d'apporter au règlement concernant l'amiante dans les chantiers de construction et dans les travaux de construction et de réparation. Le communiqué de presse du ministère du Travail du 7 octobre 2004 précise que :

« Si elles sont adoptées, les modifications proposées mettraient à jour les méthodes de travail sécuritaires et permettraient de mieux protéger les voies respiratoires des travailleurs susceptibles de se trouver en présence d'amiante dans le cadre de chantiers de construction et de travaux de démolition, de réparation, de transformation et d'entretien. Elles remplaceraient également l'avis sur la protection des voies respiratoires publié le 1<sup>er</sup> juin 2004. »

Si l'énoncé actuel du règlement modifié est adopté, il aura des conséquences directes sur les conseils scolaires.

Les concertations publiques du ministère du travail sur les modifications proposées termineront le 3 décembre 2004. Les commentaires devraient être envoyés à l'adresse :

Projet d'examen du règlement 838  
Ministère du Travail  
12<sup>e</sup> étage, 400 avenue University  
Toronto, Ontario  
M7A 1T7  
Fax: 416-326-7889

ou, de préférence, par courrier électronique, à l'adresse suivante du ministère du Travail :  
[reg838construction@mol.gov.on.ca](mailto:reg838construction@mol.gov.on.ca)

L'ébauche du règlement (en anglais seulement) se trouve à :  
[www.gov.on.ca/lab](http://www.gov.on.ca/lab)

Si vous avez des questions au sujet des modifications proposées, veuillez communiquer avec le ministère du Travail au 416 326-9299 ou au 1 866 290-3335.

Si vous désirez posez des questions au ministère de l'Éducation, veuillez vous adresser à Steven Mitchell au 416 325-2015 ([steven.mitchell@edu.gov.on.ca](mailto:steven.mitchell@edu.gov.on.ca)).

L'original signé par L. Dallip pour D. Nameth

Drew Nameth

c.c. : Directrices et directeurs de l'éducation  
Responsables des installations